



CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 09 26 36

Fax : 01 48 20 73 88

profession.banlieue@wanadoo.fr

www.professionbanlieue.org

« Les Petits Vélos de Maurice »

UN OUTIL ÉCOLOGIQUE POUR UNE DÉMARCHE D'INSERTION SOCIALE

MOTS CLÉS

développement durable,
écologie, transport,

FÉVRIER 2008

« Les Petits Vélos de Maurice », ce ne sont pas seulement un magasin de vélos du 11^e arrondissement de Paris, mais aussi un projet social et professionnel unique en France. Initié en 2002, ce projet propose à des personnes ayant plus de 70 % de handicaps physiques et mentaux de réparer et de vendre des vélos. « Les Petits Vélos de Maurice » constituent le premier établissement commercial issu d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) – anciennement appelé CAT (centre d'aide par le travail) – dont la mission est de créer et maintenir des emplois pour les travailleurs handicapés.

L ESAT Maurice Pilod, qui est à l'origine du projet, est géré par l'Association pour l'insertion, la réinsertion professionnelle et humaine des handicapés (ANRH)¹. L'activité première de cette association consistait à effectuer du conditionnement, à plier et à affranchir du courrier. Souhaitant diversifier ses activités et proposer de nouvelles formations, l'ESAT se dirige vers l'apprentissage de la réparation des vélos et recrute en juillet 2003 Cédric Conseil, le premier moniteur. Diplômé d'un BEP Cycle et Motocycle, ce dernier organise une formation théorique et pratique d'octobre 2003 à mai 2004 auprès de quinze personnes. « Au départ, ils ont appris à réparer leur propre vélo, puis se sont entraînés sur des vélos électriques. Il s'agissait de comprendre la réparation d'un vélo, les différents éléments qui le composent et ses mécanismes de fonctionnement » explique Cédric Conseil. Cette première année de travail à l'ESAT lui permet aussi

de mieux connaître et comprendre les personnes handicapées, d'apprendre à gérer les difficultés liées à ce public.

INTERVENIR SUR UN PRODUIT NOBLE ET ÉCOLOGIQUE

Une fois les personnes formées, l'ESAT ouvre au public, en juillet 2004, la boutique « Les Petits Vélos de Maurice », boulevard Voltaire. L'équipe de départ se compose de six personnes, toutes très motivées et stables, une condition importante pour les contacts avec la clientèle. Un second moniteur est embauché.

De janvier à début mars 2005, le magasin ferme pour mieux réaménager l'espace et faciliter l'accueil de la clien-

tèle, la mise en vente et la réparation. La boutique connaît un véritable succès, la création d'un nouveau local consacré aux réparations devient nécessaire. En septembre 2006, l'atelier de réparations de 70 m² ouvre ses portes rue Servan, également dans le 11^e arrondissement. De nouveaux moniteurs sont embauchés pour permettre à treize personnes handicapées – appelées « usagers » au sein de l'ESAT – de travailler et de se former à la réparation des vélos. Chaque usager passe d'abord beaucoup de temps à l'Atelier, où il est formé en continu à la réparation et la préparation du matériel. « La formation se fait sur le tas, et deux à trois heures quotidiennes sont consacrées à de la formation pure » explique Cédric Conseil. Ce n'est qu'après quelques mois que les personnes ont la possibilité de travailler à la boutique.

Les ventes sont réalisées à la boutique par cinq usagers. Il s'agit uniquement de matériel neuf qui approche les tarifs pratiqués en grande surface. La boutique propose également des accessoires (roues, fourches, équipements du cycliste...). Jusqu'à présent, « Les Petits Vélos de Maurice » ne vendent pas de matériel d'occasion et ne font pas de location.

À l'Atelier, les activités sont très variées. Il s'agit de gérer le standard et les prises de rendez-vous, d'accueillir les clients et d'établir un premier devis. Diverses tâches accompagnent également la gestion quotidienne de l'Atelier : le ménage, le rangement des pièces et la préparation des commandes. La partie la plus importante du travail concerne les réparations individuelles.

L'activité varie en fonction de la saison : peu d'occupation et peu de clients à la boutique et à l'Atelier durant l'hiver. Ils ne tournent pas tout le temps à plein régime, l'équipe répare en moyenne trois à quatre vélos par jour. En moyenne, 100 à 120 réparations sont réalisées par mois à l'Atelier. La boutique dispose également d'un espace réparation, essentiellement des crevaisons ou des contrôles, où sont effectués jusqu'à 150 réparations par mois.

« ICI, ON NE VEND PAS DU HANDICAP »

La rémunération des usagers est de 12 % du SMIC en salaire direct ; les usagers bénéficient également d'une aide de l'État, l'AAH (allocation adulte handicapé), ainsi que d'indemnités journalières (repas, transport). Ils travaillent trente-cinq heures par semaine : trois jours, répartis entre l'Atelier et la boutique, puis un jour et demi à l'ESAT. Les usagers vivent en foyer, en appartement ou dans leur famille. Certains sont suivis en centre médico-psychologique (CMP) ; ils sont plutôt stables, même s'il arrive parfois que certains s'absentent quelque temps pour des raisons



médicales. Il faut gérer ces problèmes et les absences dans les plannings de travail. Pour autant, « ici, on ne vend pas du handicap et il ne s'affiche pas dans la boutique, qui n'est pas forcément identifiée en tant qu'ESAT. Seule une petite affiche en boutique permet de le deviner, mais la clientèle ne le sait pas forcément. Le but est d'être reconnu comme des réparateurs de vélos ordinaires, avec le statut d'apprenti pour les usagers » explique Cédric Conseil.

Le projet reçoit une subvention de la Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS) de Paris et l'association ANRH apporte également son soutien. La structure doit être viable économiquement. Quand il y a des bénéfices, ils sont réinjectés dans l'achat de matériel pédagogique pour appuyer les formations (matériel informatique, vidéoprojecteur, classeur de formation, tableau, vélos d'entraînement). Malgré ces subventions, les prix appliqués sont alignés sur le marché. « Les Petits Vélos n'appliquent pas des tarifs défiants toute concurrence dans le quartier. Le but n'est pas de couler les commerces des environs également spécialisés dans les vélos. » En se plaçant en concessionnaire ordinaire, la boutique est en bons termes avec les autres commerçants du secteur et « surtout, il y a assez de clients pour tout le monde ».

L'ÊTRE HUMAIN AU CŒUR DU DISPOSITIF

Quatre moniteurs se partagent le temps de travail entre la boutique et l'Atelier. Ils répartissent les tâches de travail entre les usagers, en fonction de leurs compétences et de leurs limites. La direction de l'ESAT se pose en référent, les moniteurs peuvent solliciter le soutien des éducateurs de l'ESAT dès que le besoin s'en fait sentir. L'ESAT se donne les moyens de favoriser l'évaluation des potentiels des usagers et leur évolution, prend le temps de valoriser et de développer les compétences de chacun. Cela passe par la formation et l'apprentissage en interne, l'élargissement et l'enrichissement des tâches, l'amélioration des conditions de travail, la polycompétence et la responsabilisation de chacun. Le rôle d'animation du personnel d'encadrement est très important.

Le lien avec l'ESAT est essentiel, mais il peut aussi constituer un frein, car il faut concilier la gestion quotidienne de la boutique et de l'Atelier, qui réclame un investissement important, tout en ne délaissant pas les activités internes et propres à l'ESAT. Par ailleurs, les usagers ont l'obligation de travailler trente-cinq heures par semaine. Cette contrainte ne permet pas l'ouverture de l'Atelier et de la boutique le week-end. Ils ouvrent tôt et ferment tôt, ils adoptent les horaires de l'ESAT. «L'obligation de fermer les vendredis après-midi et surtout les samedis, est un certain frein à l'activité commerciale» constate Cédric Conseil.

À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS

La variation saisonnière de l'activité a conduit la structure à rechercher des clients réguliers. Ainsi, actuellement, «Les Petits Vélos de Maurice» travaillent en partenariat avec la société Velocito² qui a pour objet la promotion, la distribution et l'exploitation de vélos à assistance électrique. Ils préparent et entretiennent le matériel. Un projet plus important est en cours avec les bureaux de poste du département des Hauts-de-Seine. Ce partenariat sera axé principalement sur le reconditionnement des vélos. En effet, après cinq années d'utilisation, les vélos des postiers sont remplacés. L'Atelier sera chargé de les remettre en état pour qu'ils puissent être utilisés par les postiers en remplacement ou en attente d'un vélo neuf.

UN PROJET APPELÉ À SE DÉVELOPPER

De nouveaux horizons professionnels s'ouvrent pour certains des usagers. L'un d'entre eux a trouvé un stage à Décathlon. Cette orientation s'effectue en fonction des souhaits des personnes, sans précipiter les choses. Autre moyen d'ouverture pour les usagers : toute l'équipe s'est rendue au Salon du Deux-Roues.

Actuellement, «Les Petits Vélos de Maurice» permettent à vingt-deux personnes de travailler (dix-huit usagers et quatre moniteurs) et la structure espère encore s'agrandir ; mais pour cela, il serait nécessaire de trouver de plus grands locaux, ce qui n'est pas aisé à Paris. En attendant, de nouvelles villes comme Lille ou Bordeaux semblent intéressées à l'idée de reproduire ce genre d'initiatives, ce qui permettrait à d'autres personnes d'acquérir une expérience professionnelle à la fois socialisante et en lien avec le développement durable. ■



NOTES

1. www.anrh.asso.fr/anrh, 17 impasse Truillot, 75011 Paris. Tél. : 01 43 14 85 85 ; fax : 01 43 14 85 80. direction-generale@anrh.asso.fr
2. Velocito : www.velocito.fr/

Contact

*Entretien réalisé le 18 avril 2007
avec Cédric Conseil, moniteur*

*L'Atelier des Petits Vélos de Maurice
46, rue Servan,
75011 Paris*

Tél. : 01 48 07 10 37

atelierpvm@orange.fr

Les Petits Vélos de Maurice

*139, boulevard Voltaire
75011 Paris*

Tél.-Fax : 01 44 93 79 84

lespetitsvelos@wanadoo.fr